L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, no 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
JEUDI, 30 OCTOBRE 1879

CANDIDATURES

PARTI DEMOCRATE.

POUR GOUVERNEUR,
LOUIS A. WILTZ,
d'Orléans.

POUR LIEUTENANT-GOUVERNEUR,
S. D. MCENERY,
de Ouachita.

POUR AVOCAT-GENERAL,
J. C. EGAN,
de Claiborne.

POUR SECRETAIRE D'ETAT,
WILL A. STRONG,
de Wilkinson.

POUR AUDITEUR,
ALLEN JUMEL,
d'Iberville.

POUR SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
E. H. FAY,
d'Est-Feliciana.

LA TACTIQUE DU MINISTERE FRANCAIS.

Le correspondant particulier de *l'Indépendance belge* adresse à ce journal la lettre suivante en date du 11 octobre :

Les journaux de ce matin s'occupent beaucoup de la visite que M. Cochery a faite au château des Ormes et des entretiens qu'il aurait eus avec M. Gambetta au sujet de l'amnistie plénière. D'après ces mêmes journaux, l'honorable ministre des postes et télégraphes aurait porté devant le conseil, tenu hier dans l'après-midi, le récit de sa visite et de ses conversations avec le leader des gauches, et sa communication s'aurait pas laissé que de causer une impression assez vive à ses collègues du cabinet.

Rien que j'aurais lieu de croire ces détails tout au moins fort exagérés, j'ai voulu savoir la part de vérité qu'ils pouvaient renfermer, et je suis en mesure de vous édifier à cet égard de la façon la plus complète.

Je ne puis mieux faire, pour cela, que de reproduire, sinon textuellement, du moins dans ses parties essentielles, un entretien de M. Cochery, entretien qui date de quelques heures à peine.

Est-il exact, lui demandais-je, que vous soyez allé au château des Grèves?

—En effet, j'y suis allé en revenant de Berne.

—Et vous avez sans doute causé avec M. Gambetta de la question de l'amnistie?

—Nous avons causé de la politique générale. Mais j'étais surtout allé au château des Grèves pour faire une tête de cette résidence une visite de courtoisie et d'amitié.

—Ne croyez-vous pas que les articles publiés par la *République française*, relativement à l'amnistie, soient de nature à compromettre l'existence du ministère?

—Je crois que certains articles ont l'air d'un tirailleur isolé et qui ne semble pas compter suffisamment avec les difficultés de la situation politique. Les ministres dépendent du Parlement. Ils ont le devoir de s'inspirer à la lois de la volonté des Chambres et de la volonté du pays. Or, sur cette question de l'amnistie pleine et entière, ils croient que ni leur conscience, ni les Chambres, ni le pays ne les autorisent à prendre une décision qui les mettrait en contradiction avec eux-mêmes et qui, dans leur opinion, ne serait certainement point ratifiée.

Mais si le ministère est compromis, que deviennent les déclarations de M. Gambetta à M. Carvajal? Vous n'ignorez pas que M. Gambetta a dit à M. Carvajal qu'il désirait le maintien du ministère. Comment M. Gambetta peut-il à la fois désirer le maintien du ministère et laisser la *République française* travailler à son renversement?

—On m'adresse à ces questions, dans l'opinion publique, une confusion et une importance qu'elles n'en ont en réalité. Je crois à l'élection de M. Duposse; mais supposez que M. Humbert soit élu, cela ne prouvera point que la majorité du pays, qui est représentée à la Chambre et a voté par des majorités qui se sont prononcées négativement sur la question de l'amnistie pleine et entière, soit maintenant ralliée à cette mesure. En tous cas, nous, ministres, nous n'avons pas le droit de le supposer. Mi Pelletan de M. Duposse, si l'élection de M. Humbert ne peuvent influer sur les décisions que l'examen attentif de la situation politique actuelle nous a déterminés à prendre.

—A-t-il été question, dans le conseil des ministres tenu hier, de vos entretiens avec M. Gambetta?

—On n'en a dit que quelques mots. M. Gambetta est comme nous. Il a toujours prévu que cette question de l'amnistie pleine et entière serait soulevée de nouveau un jour ou l'autre, et il ne veut nullement l'empêcher de venir à son heure. Il est bon que l'opinion publique prépare en ce moment le terrain sur lequel se placera la discussion des Chambres. Quand le Parlement se réunira, chacun sera mûrement réfléchi, aura consulté ses électeurs et verra ce que sa conscience lui permet de faire. Tout vaut mieux qu'une question grave qui surviendrait à l'improviste.

Telles furent, en substance, les paroles de M. Cochery.

Le comble de l'économie : se chasser à L'ETOILE ROUGE.

L'ATTITUDE DE PAUL DE CASSAGNAC.

L'Estafette ayant classé le *Pays* parmi les journaux hostiles à l'amnistie plénière, Paul de Cassagnac répond à M. Détroyat :

Vous vous trompez, cher ami.

Le *Pays* n'est pas opposé à l'amnistie plénière, mais pas du tout, pas du tout.

Il veut le retour prochain, rapide, accéléré, de tous les coquins qui manquent à la France républicaine.

Et si les contrées voisines voulaient en ajouter quelques autres de leur crru, nous les recevrions avec reconnaissance!

Dans notre année d'avant-hier, nous disions :

"Quant à l'amnistie plénière, elle sera indiscutablement votée.

"Chaque député républicain se trouve plus ou moins dans la situation du président de la chambre. Il ne veut pas, il ne peut pas être dépassé, et obligation lui est faite de suivre, bon gré, mal gré.

"Donc l'amnistie plénière sera votée.

"EXIT DES DEPUTES DE LA DROITE LA VOTRONT.

"NOUS, ENTRE AUTRES."

C'était un engagement formel de voter en faveur de l'amnistie plénière, engagement que nous avons l'intention bien arrêté de tenir.

Notre revanche arrive enfin. Saghons en profiter.

Du temps de l'empire, les républicains savaient bien faire Berryer quand ils pensaient que cela pourrait nous être désagréable.

Faisons comme eux, et, lorsque nous ne pouvoir pas faire plaisir aux modérés, faisons penser les communards.

C'est un moyen comme un autre d'en finir.

Sachons être hommes d'opposition, sachons être politiques, sachons lutter et lutter sans cesse.

Il est impossible d'être plus humilies, d'être plus annulés, d'être plus malheureux que nous ne le sommes à cette heure.

Liberté, religion, professions, carrières, intérêts, tout nous est arraché, tout nous masque.

Et nous aideriens ceux qui nous ont traités de la sorte!

Nous leur ferons un rempart de notre corps!

Nous les empêcherions de rendre leurs coups aux nous frères qui revtiennent de Nouméa!

Allons donc!

Et voilà pourquoi nous avons voté le retour à Paris; voilà pourquoi nous allons voter l'amnistie plénière; voilà pourquoi nous inviterons nos amis à nommer Ledoubet, à nommer Blanqui, à les nommer tous—tous!

Car il faut en finir, en finir au plus vite.

Et c'est un moyen comme un autre,—le meilleur.

PAUL DE CASSAGNAC.

L'ETOILE ROUGE.—COIN Baronne et Canal.

—M. le Président de la République a reçu, le 14 octobre, la barrette cardinalice à Mgr Meglia.

Le discours prononcé, à cette occasion, par Mgr Meglia, énumère les bons rapports qui existent entre le gouvernement français et le Vatican, et exprime les vœux les plus sympathiques pour M. Grévy personnellement et pour la France.

M. Grévy a répondu en important son allocution et en sympathisant personnelle pour Mgr Meglia et en le remerciant des vœux qu'il venait d'exprimer.

—Il est positif qu'une entrevue aura lieu entre l'empereur de Russie et le roi Guillaume à San-Remo.

RÉCEPTION DU NONCE PAR LE PRÉSIDENT GRÉVY.

Le 15 octobre, à une heure et demie, M. Mollard, introducteur des ambassadeurs près M. le président de la République, est allé, dans une voiture de gala et avec le cérémonial d'usage, chercher le nouveau nonce apostolique, M. Cecchi et en partir. Le cortège est arrivé à deux heures précises au palais de l'Elysée. Un escadron de cuirassiers formait l'escorte, et une compagnie du 30e de ligne la garde d'honneur.

M. Mollard a introduit le nouveau nonce et M. Ritter dans le salon bleu du palais de l'Elysée, où se trouvait M. le président de la République, ministre des affaires étrangères, M. Lepère, ministre de l'instruction publique et des cultes.

M. Grévy a remis ses lettres de créance à M. le président de la République et a prononcé les paroles suivantes :

Monsieur le président,

J'ai l'honneur de mettre entre les mains de Votre Excellence les lettres par lesquelles Sa Sainteté le pape m'accrédite en qualité de nonce auprès de la République française, et je puis vous assurer, monsieur le président, que le souverain pontife attache le plus grand prix à la gloire et à la prospérité de votre illustre patrie.

Je désire vivement être, dans chaque circonstance, le fidèle interprète de ces sentiments de mon auguste maître, et je compte sur la bienveillance de Votre Excellence pour procurer, avec le concours de votre gouvernement, un accord parfait entre l'Eglise et l'Etat, dont l'union est la meilleure sauvegarde de leurs intérêts communs.

Veuillez croire que la réciproque satisfaction de ces intérêts forme le principal objet de l'honorifique mission que Sa Sainteté a daigné me confier, et que je suis sous ainsi hautement flatté de pouvoir, dès aujourd'hui, vous exprimer, monsieur le président, les sympathies dont je suis personnellement animé, aussi bien envers Votre Excellence qu'envers la grande et glorieuse nation française.

M. le président de la République a répondu :

Monsieur le nonce,

Je suis très-touché des précieux sentiments que vous m'exprimez au nom du Saint-Père, et je vous prie de lui transmettre l'expression de ma vive gratitude.

Le maintien et l'affermissement des bons rapports qui existent entre la France et le Saint-Siège, entre l'Eglise et l'Etat, sont l'objet de la constante sollicitude du gouvernement de la République française.

Je suis persuadé que vous contribuerez puissamment à assurer ce résultat, et vous pouvez personnellement compter sur toute notre confiance et toute notre sympathie.

A la suite de l'audience présidentielle, le nouveau nonce a rendu visite à Mme et à Mlle Grévy, avec lesquelles il a eu un long entretien.

M. le marquis de Tseing, envoyé extraordinaire de l'empereur de la Chine, a été reçu avec sa suite, au palais de l'Elysée, en audience privée, par M. le président de la République.

M. le marquis de Tseing a communiqué à M. le président de la République la réponse de l'empereur de la Chine à la lettre par laquelle M. Jules Grévy notifiait à Sa Majesté son avènement à la présidence de la République française.

Achetez votre charbon aux plus bas prix du marché, chez Hy. J. Montagnet, 8 rue Carondelet.

Bel assortiment de chaussures pour hommes, à L'ETOILE ROUGE.

—M. Feray, juge d'instruction, a entendu M. Grandin, gérant de la *Marseillaise*. On sait que des poursuites sont intentées contre M. Grandin; voici en raison de quels faits :

1° Pour avoir publié, dans le numéro de la *Marseillaise*, du 12 octobre, une lettre signée de M. Henri Rochefort, et adressée pour lui aux électeurs du quartier de Javel, afin de leur recommander la candidature de M. Humbert.

2° Pour avoir imprimé, dans le même journal la *Marseillaise*, le discours prononcé par M. Humbert sur la tombe de l'amnistié Grau, mort en arrivant à Paris de retour de la Nouvelle-Calédonie.

M. Alphonse Humbert, a également comparu devant M. Feray. Il est inculpé : 1° d'injures envers les Cours et tribunaux; 2° d'apologie de faits qualifiés crimes par le Code pénal.

Voici le passage le plus caractéristique de l'article de la *Marseillaise* qui a motivé des poursuites contre ce journal et contre M. Humbert, le conseiller municipal nouvellement élu :

"Le vote triomphal d'Humbert a encore une autre signification, plus haute, plus belle, plus foudroyante : c'est l'qu'il réhabilite complètement et officiellement le bagne, la prison, la proscription, et qu'il jette à la face de Thiers, l'incendiaire de Paris, de Mac-Mahon, l'assassin des Parisiens, et de leurs agents subalternes, préfets, préfets, généraux, mouchards, sergents de ville et gardes-chiourmes, ce soufflet sonore qui retentira comme une revanche légitime et comme une réparation éclatante : Alphonse Humbert sortant du bagne a été élu membre du conseil municipal de Paris!"

—Dans le canton de Vaud, jeudi dernier, à six heures du matin, M. Gonoud, pêcheur en service chez M. Fauconnet, a levé dans la baie de Promenthoux une truite de 89 livres. Elle mesurait 1 m. 06 de longueur, 28 cm. de largeur et 58 cm. de pourtour.

—On s'occupe, au ministère de l'intérieur, de l'examen d'un projet auquel on ne saurait trop applaudir.

Il s'agit d'établir, dans chaque commune de France, une pierre portant l'indication de la longitude, de la latitude du lieu, ainsi que du bassin hydrographique auquel appartient la localité.

—Une vive agitation règne à Finsterwalde, où soixante personnes viennent d'être atteintes de la *trichinose*. Une enquête est ouverte.

—Les *Débats* publient la note suivante :

"M. Hérold, préfet de la Seine, est décidé à se pourvoir devant le conseil de préfecture, pour demander l'annulation de l'élection de M. Humbert dans le quartier de Javel. M. Humbert, en effet, ne remplit pas la condition de résidence imposée par la loi du 7 juillet 1874."

Moulinet apprend que son ami P..... est à toute extrémité, et qu'il ne pouvera pas la nuit.

—Voyons, se dit l'ingénieux Moulinet, en l'enterrera jeudi; il faut que je parte demain pour Lyon, je ne reviendrai pas à temps.

Et il envoie sa carte de visite au moribond pour s'excuser à l'avance.

—On lit dans le *Courrier du Soir* :

Tout le monde sait quelles difficultés nous rencontrons pour monter notre cavalerie.

On nous signale la présence en Normandie d'un grand nombre d'agents militaires allemands, qui font de nombreux achats en choisissant avec soin les plus forts chevaux.

Un grand nombre ont déjà été exportés en Allemagne. Ces agents ont déclaré qu'ils séjourneront encore environ dix jours en Normandie.

—Actualité :

Un propriétaire reçoit dernièrement la visite d'un locataire en retard. Cela se voit quelquefois, ces choses-là!

Notre locataire est humble. Par contre, son interlocuteur est hautain et intraitable.

—Ah! dit à la fin le pauvre hère, vous êtes bien un....

—Un..... un quoi? Achevez, monsieur!

—Un propriétaire, dans toute la force du terme!

—*Le Salut public* dit qu'on fait en ce moment, dans plusieurs places fortes et particulièrement à Grenoble, l'expérience d'un nouvel engin de guerre.

Il s'agit des balles à feu du système Lamarre. Les balles à feu sont des projectiles d'une nature toute spéciale, destinés à permettre à une garnison assiégée de reconnaître des travaux de tranchée et d'établissement de batterie, qui ne s'exécutent jamais que dans les ténèbres de la nuit.

Ces balles, qui s'enflamment peu après la sortie de la pièce, sont envoyées, au jugé, sur le point où l'on soupçonne les travaux de l'ennemi, et brûlent pendant un certain temps avec une extrême intensité, en dégageant une lumière des plus vives dont on profite pour pointer les canons destinés à détruire ces travaux. Ces curieux projectiles sont, en outre, munis d'une grenade dont l'explosion se produit au bout de délais très différents les soldats ennemis qui tentent d'éteindre le foyer lumineux.

Les expériences pratiquées en possèdent déjà du tir et l'amplitude possible de la trajectoire que doivent prendre ces nouvelles balles à feu lancées par l'artillerie dans notre place de guerre.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 30 octobre.—Temps clair et beau. Vents chauds du sud pesant à des vents plus froids du nord et hausse du baromètre.

Température du 29 octobre 1879.

Thermomètre de C. DURAND,	Fahrenheit
8 heures du matin.....	62
Midi.....	69
4 P. M.....	73
8 P. M.....	65

Mouvement des navires et chemins de fer dans les 24 heures qui précèdent la date de ce bulletin :

ARRIVÉES — Paris Dupré, de Mille Carlotta [illegible]

Vapeurs de P. Vallmont d'Mille Marthe, Hammond.

Frank Wheeler à Mlle [illegible]

Patrick Boyle à Mlle Sarah [illegible]

Paul Lebeau à Mlle Sarah [illegible]

Francis Robert, à Mlle Pauline [illegible]

Emile Bertel à Mlle Johanna [illegible]

Michel Brée à Mme Elizabeth Schorn

Alexandre [illegible] à Mme A. T. Beauregard, un garçon.

Mme Charles E. Brownlee, un garçon.

Charles Bickle, une fille.

Mme Henry M. Marr, une fille.

Mme Adolphe Bauer, un garçon.

Patrick H. Boyle, une fille.

Thomas H. Reddit, une fille.

A. H. Burgess, une fille.

Mme Sullivan, une fille.

Mme Peter Kenney, une fille.

Mme Patrick Lacey, une fille.

Stephen Leary, un garçon.

Pierre Casey, un garçon.

Mme T. Kinney, une fille.

William Leach, une fille.

Thomas D. Gebbers, un garçon.

Ellis Hiller, une fille.

Joseph Schumacher, une fille.

William O. Cook, une fille.

James C. Russell, une fille.

Jerome J. Landry, une fille.

DÉCÈS — Bernard Morgan Mathews, 6 mois.

Alexander Troy, a., 25 ans.

Sarah Gallagher, 24 ans.

Rose Todd, a., 47 ans.

Alice Brown, 41 ans.

Mme Mary Ann Ward, 40 ans.

Jessie Black, a., 3 ans.

Joseph Ferrari, 25 ans.

Charles Turpinelle, a.

Elizabeth Morat, 2 mois.

Joseph E. Gray, 3 ans.

Elias Vance Alexandre Hall, a., 49 ans.

Etienne Dauzay, a., 2 ans.

Elias Hall, a., 50 ans.

Les comités de paroisse de toutes les paroisses de l'Etat sont priés de transmettre, sans retard, au comité central de l'Etat, une liste—complète et précise—de tous leurs membres, de tous leurs officiers, de tous les candidats locaux du parti.

Ils sont également priés d'indiquer leurs bureaux de poste.

Le quartier général du comité central est au No 36 de la rue St-Charles, Nlle-Orléans.

Une plaisante et sur remède.—A une assemblée d'attendre des planteurs à coton, d'acheteurs et de courtiers de coton, les drayman se sont plaints d'être souvent obligés d'attendre plusieurs heures avant de pouvoir décharger leurs véhicules; que parfois ils se voient forcés de rapporter le coton sur propriétés, et de le transporter de nouveau aux débarcadères des steamers et des navires, sans rien recevoir de plus que le prix ordinaire.

Ils attribuent le retard, qui est pour eux une véritable perte, à ce que les courtiers envoient le produit lorsque les steamers et les navires étant prêts à le recevoir; à ce que les conducteurs n'avertissent les preneurs qu'ils ne sont prêts à recevoir le coton; enfin, à ce que les arrimeurs suivent un système défectueux et n'amplonnent pas assez de travailleurs.

Il est resorti, des discussions que les plaintes ont soulevées, que l'obstination et l'indifférence des seconds sont la principale cause de l'état de choses qui méritent les plaintes des premiers. Il a conseillé, en outre, la nécessité d'avoir un plus grand nombre de journaliers.

Désormais, afin d'éviter les retards et les détentions, les courtiers, dès qu'ils seront prêts à recevoir le coton, en informeront les preneurs.

Le président, M. C. Denis, propriétaire de presse à coton. J. Mitchell, acheteur de coton, A. Meletta, courtier de navires, Jos. Cooper, arrimeur, Dennis Sheehan, drayman, forment un comité auquel les plaintes devront être adressées, qui délibérera de quel côté sont les torts et suggérera le moyen de les prévenir.

Des "cars" toute la nuit.—Des placards affichés à l'intérieur des cars des différentes lignes du City Rail Road Company annoncent au public au fait que les journaux leur ont annoncé il y a plusieurs semaines, mais qu'il aime à entendre annoncer encore—c'est que dès ce soir, samedi prochain, les nombreux cars partiront de la rue du Canal, toutes les heures, d'une à cinq heures du matin, et quitteront les stations à des heures correspondant à celles des départs du terrain neuf.

Nous sommes responsables de cette innovation au désir de la compagnie de répondre aux besoins d'une grande partie de la population, au moins autant qu'aux termes du marché conclu avec les autorités municipales lors de la vente des franchises.

Le prix du passage sera de dix cents.

Paragraphes.—M. W. H. Greene, président de la convention républicaine de Lousiane, a chargé MM. A. J. Johnson, W. S. Wilson, A. C. Grace, de prendre, en premier ward; James F. Thomas, R. C. Cammack et H. Duplantier, de deuxième ward; E. Morris, J. Reynolds, et S. S. Francisco du troisième ward; R. C. Howard, J. M. Parity et R. St. Amand, du quatrième ward; O. A. Bicknell, O. P. Fernandez et S. Domingues, du cinquième ward; Jules Fuchs, G. Boutin et A. P. D. Chevis, du sixième ward; J. C. Dupart, J. Maury et Geo Landry, du septième ward; A. A. Backter, J. J. Tompkins et King Williams, du huitième ward; Alfred Jones, Toby Anderson et Geo. Edwards, du neuvième ward; R. Decker, W. H. Nichols et J. Sarafield, du dixième ward; J. P. Mason, A. R. C. Hearsey et J. B. Tobey, du septième ward; D. C. Woodruff, L. Popitus et Paul Bruce, du douzième ward; P. Chiselville, A. Dejoie et A. F. Nelson, du treizième ward; H. Powell, J. C. Abbott et Barry Brown, du quatorzième ward; David Mason, Geo. W. Hopkins et Jones, du quinzième ward; S. Simpson, Thomas Peterson et Trotter, du seizième ward; A. Darocha, le Dr London et Pleasants Davis, de proposer à la prochaine réunion, des candidats aux places de paroisse.

—Il a été encaissé, à la sous-trésorerie fédérale, depuis le dernier rapport, $16,930 93, dont $1,340 81 provenant du département du revenu intérieur, $1500, en or, $6,768, en billets et $8600 82, en argent, provenant du Dépôt, $2,717 73 du bureau du poste, $2,703 47 de différentes sources.

—L'administrateur du département de la police, dans le but d'empêcher les actes illégaux du genre de celui qu'ont commis Dick Parker et Petey Hicks, dont nous avons recueilli les hauts faits, et qui à chatouillé, vient de lancer un ordre d'après lequel les gardiens d'épaves devront garder toute la nuit les commissions des hommes autorisés à arrêter les animaux errants.

—Quelqu'un a présenté, hier matin, à la sous-trésorerie, un billet de vingt piastres du City National Bank of Utica, N. Y., qui n'existe pas.

—A la cour criminelle supérieure, J. C. Aldridge a été condamné à deux ans de prison pour vol d'une montre à M. Williams, sur qui l'on a trouvé un rasoir, a été condamné à trois mois de prison.

—Le juge Mitchenger a prononcé l'acquittement de Wm Welsh et Mike McLaughlin, que les officiers Hoslin et Mitchell ont arrêtés, hier matin, dans une maison de la rue Dufossat, entre les rues Tchoupitoulas et Annonciation, et qui étaient accusés de faux et de vol.

—Le steamer anglais Liddesdale, arrivé, de Malte, sur lest, et le steamer anglais Capri, arrivé, de Cardiff, sur lest, sont arrêtés dans notre port, hier matin.

—La malle poste que nous apporte le chemin de fer de Mobile était, hier, d'une heure et demie en retard, et celle que nous apporte le chemin de fer de Jackson, de deux heures en retard.

—Dans la nuit de mardi à mercredi, Terre Sheehan, blanc, est tombé ivre à l'encoignure des rues Clio et Freret. Il avait une maladie de cœur.

—Le grand jury a trouvé lieu de poursuivre Thomas Clarke, accusé du meurtre de Célestine Reilly.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des hypothèques :

Succession de Justin Aicard à Henry Aicard, un terrain avec les améliorations, 22x138, rue Hampton, entre St-Louis et Toulouse.....$2,000

J. R. Leville à Joseph Troy, un terrain avec les améliorations, 31x127, rue Chippewa, entre St-James et St-Thomas.....$1000

Gustave G. Kaechele à Louis Geiler, terrain avec les améliorations, 30x103, rue Bagatelle, entre Wilkins.....$[illegible]

Alfred Mathews à W. S. Benedict, un terrain avec les améliorations, 72x178, rue St-Charles, entre Valmont.....$6,500

J. R. Lovinski à Mme Delfa Harrison, un terrain avec les améliorations, 70x127, rue Hanson, entre Canal et Gravier.....$3,500

Andrew Schumacher à Edward Conery, Jr., quelques parties d'un terrain avec les améliorations, 28x125, rue Prytania, entre Jonathan.....$[illegible]

Les héritiers d'Adam Gonner à John Thomas, un terrain avec les améliorations, 31x127, rue Josephine, entre Annunciation et Laurel.....$[illegible]

[illegible] à Joseph Sauer, un terrain [illegible], rue Josephine, entre Laurel et [illegible]

Mme A. Adam Ottmann, trois terrains, 90x125 chacun, rue Gravier, entre Hilyard et St-Denis.....$1,800

Les héritiers d'Adam Gonner à Mme [illegible], un terrain avec les améliorations, 31x127, rue d'Josephine, entre Annunciation et Laurel.....$1,[illegible]

[illegible] à [illegible], un terrain avec les améliorations, 32x127, rue Josephine, entre Annunciation et Laurel.....$1,600

Comité démocrate de paroisse.—Le comité démocrate de paroisse s'est réuni à 8 heures, hier soir, à Odd Fellow's Hall, sous la présidence de M. B. C. Shields; 33 membres présents et un quorum.

Il a été résolu que les règlements ne seraient pas suspendus pour prendre en considération la résolution offerte par M. Duerot à la dernière séance.

M. James, chairman, présente le rapport du comité spécial pour prendre les témoignages dans la contestation du premier district.

Un document de M. McNamara qui n'avait pas été soumis au sous-comité a été présenté; sur motion de M. Beth le comité a décidé de ne recevoir aucun document autre que ceux présentés par le comité.

Le greffier a cité les témoignages pris par le comité, et le premier témoin, D. C. Donovan déclare avoir vu M. Duerot dire papiers d'enregistrement [illegible]; il déclare avoir été chassé du poste par la police pour n'être opposé à ce que ces votes frauduleux fussent déposés dans l'urne.

M. Thomas Lunn, un des commissaires, dit avoir vu déposer des votes frauduleux, un individu a voté trois fois à sa connaissance. Un autre commissaire témoigne avoir vu la page d'élection sortir fréquemment. MM. Tilden, Overton, Sullivan font à peu près les mêmes déclarations.

M. M. A. Bonneton, W. B. Richardson, J. M. Fox, Owen Jenkins, J. P. Baxter, témoins en faveur de M. Clark, déclarent que l'élection s'est passée régulièrement et convenablement, et qu'il n'y a pas eu de votes frauduleux déposés dans l'urne.

Sur motion MM. McNamara et Clark sont autorisés à plaider leur propre cause.

M. McNamara passe en revue les témoignages pris par le comité et soutient son affaire.

M. Clark n'étant pas présent, M. Beth prend la parole et dit que M. Clark soutient son affaire au comité.

Une motion vient faite de réviser de nouveau la contestation du premier district, sur motion de M. Adams elle est déposée sur le bureau.

M. Adams fait la motion de déposer sur le bureau la contestation de M. McNamara—adoptée par un vote de 21 contre 11, la majorité votant en blanc.

Sur la motion de M. Adams les arrangements pour tenir les élections primaires pour une convention de parisse sont référés au comité des règlements, avec instruction de faire un rapport vendredi soir.

A 11 heures moins le quart le comité s'ajourne à vendredi soir à 7 1/2.

L'association anti-ring a siégé, hier soir, au No 110 de la rue Carondelet, sous la présidence de l'honorable H. J. Rivet.

L'association a adopté, par un vote de 42 contre 6, le rapport présenté par M. Chrétien, chairman du comité exécutif, par lequel le comité se décide d'appeler une convention de parroisse, dans le but de nommer des candidats aux différentes places de parroisse, et qu'une élection des délégués à la dite convention soit tenue le—novembre 1879, à 9 heures du matin.

Une résolution de M. Jewell demandant aux membres de l'association ainsi qu'à ceux qui sympathisent avec l'association d'y présider de participer aux élections primaires, a été adoptée.

L'association s'est ajournée à vendredi soir à 7 heures 30.

Suicide.—Joseph Doll, que l'on supposait avoir été brûlé dans l'incendie d'avant hier, au coin des rues White et Ste-Anne, a été trouvé souffrant hier, à l'entrée de l'après-midi, au City Park. Il déclare avoir pris de la noix de sénic, poisonner, une forte dose d'arsenic; on a trouvé sur sa personne un papier contenant une poignée d'arsenic et une corde de cinq pieds. Il a été immédiatement transporté à l'hopital, où il est mort, hier soir, à sept heures.

Incendie.—A 4 heures, hier après midi, un incendie a été découvert dans les dépendances d'une maison située au coin des rues Grape et Piété, appartenant à Mme A. L. Barrel et occupée par plusieurs familles. Les dommages s'élèvent à $10. Les flammes ont été éteintes par les personnes de la maison avec l'aide des voisins, sans qu'une alarme ait été donnée.

L'ATTAQUE CONTRE LE CONSUL DE RUSSIE A SALONIQUE.—Un écrit de Constantinople, au *Nord* :

"Les musulmans fanatiques de Salonique, qui avaient attiré l'attention de l'Europe, en 1876, par le massacre des consuls de France et d'Allemagne, semblent être, de nouveau, dans un grand état de surexcitation.

"Cette fois, c'est le consul de Russie qui est l'objet de leur animosité. Un jour de la semaine dernière, tandis qu'il circulait dans la ville, il fut mis par deux Turcs, qui l'insultèrent, par paroles et par gestes.

"Comme ils continuaient leur blâmable conduite devant le consulat, le consul ordonna à l'un de ses cavass de les conduire au bureau de la police; mais, lorsque le cavass se mit en devoir d'exécuter cet ordre, une bagarre eut lieu, à laquelle le consul, lui-même, finit par prendre part.

"Les Turcs, voyant qu'ils avaient le dessous, essayèrent de s'enfuir; et le cavass tira alors un coup de pistolet, et blessa l'un des agresseurs qui s'enfuyait. Très peu de temps après, des signes d'agitation commencèrent à se manifester dans le quartier turc.

"Des réunions tumultueuses eurent lieu dans les mosquées, dit-on, et des discours violents furent prononcés contre les giaours en général, et contre les Russes en particulier."

—Hier, combat singulier à Monaco. M. Girard, journaliste, et le comte de Tschischeff ont croisé le fer au petit jour. Ce dernier a été grièvement blessé à l'aine.

45 Years Before the Public.

THE GENUINE

DR. C. McLANE'S

CELEBRATED

LIVER PILLS,

FOR THE CURE OF

Hepatitis, or Liver Complaint,

DYSPEPSIA AND SICK HEADACHE.

Symptoms of a Diseased Liver.

PAIN in the right side, under the edge of the ribs, increases on pressure; sometimes the pain is in the left side; the patient is rarely able to lie on the left side; sometimes the pain is felt under the shoulder blade, and it frequently extends to the top of the shoulder, and is sometimes mistaken for rheumatism in the arm. The stomach is affected with loss of appetite and sickness; the bowels in general are costive, sometimes alternative with lax; the head is troubled with pain, accompanied with a dull, heavy sensation in the back part. There is generally a considerable loss of memory, accompanied with a painful sensation of having left undone something which ought to have been done. A slight, dry cough is sometimes an attendant. The patient complains of weariness and debility; he is easily startled, his feet are cold or burning, and he complains of a prickly sensation of the skin; his spirits are low; and although he is satisfied that exercise would be beneficial to him, yet he can scarcely summon up fortitude enough to try it. In fact, he distrusts every remedy. Several of the above symptoms attend the disease, but cases have occurred where few of them existed, yet examination of the body, after death, has shown the LIVER to have been extensively deranged.

AGUE AND FEVER.

DR. C. McLANE'S LIVER PILLS, IN CASES OF AGUE AND FEVER, when taken with Quinine, are productive of the most happy results. No better cathartic can be used, preparatory to, or after taking Quinine. We would advise all who are afflicted with this disease to give them a FAIR TRIAL.

For all bilious derangements, and as a simple purgative, they are unequalled.

BEWARE OF IMPOSITION.

The genuine are never sugar coated. Every box has a red wax seal on the lid, with the impression DR. McLANE'S LIVER PILLS.

The genuine McLANE'S LIVER PILLS bear the signatures of C. McLANE and FLEMING BROS., on the wrapper.

Insist upon having the genuine DR. C. McLANE'S LIVER PILLS, prepared by Fleming Bros., of Pittsburgh, Pa., the market being full of imitations of the name *McLane*, spelled differently but same pronunciation.

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

L'arrêté 7 de la loi Ferry.

Paris, 29.—Le Français dit : La nouvelle se confirme qu'un arrangement a été conclu sur l'article 7 de la loi Ferry. On qu'il y a de certain, c'est que la discussion de ce projet sera retardée le plus possible, dans l'espoir d'une entente prochaine entre le Cabinet et le Sénat.

Fête au profit des inondés d'Espagne.

Paris, 29.—Une fête aura lieu prochainement à l'Hippodrome sous le directoire des journaux de Paris, au bénéfice des victimes des inondations en Espagne. On dit qu'elle surpassera en magnificence toutes celles qui ont eu lieu jusqu'ici en la guerre à Paris, et que les recettes seront énormes.

Grave insanité de la minorité de M. Blanqui, Baringer et Bilginières à Vienne.

Paris, 29.—Le Télégraphe dit que la minorité de MM. Baringer et Bilginières à Vienne a complètement échoué. Ces deux messieurs sont les deux contrôleurs des finances nommés pour l'Egypte. Cet insuccès peut sérieusement compromettre l'action commune de l'Angleterre et de la France en Egypte.

Le résultat de la récente alliance austro-allemande est l'opposition au réglement des affaires égyptiennes. La réplique de la Turquie à un arrangement raisonnables de la question grecque peut-être attribuée à la même cause. La mission de MM. Baringer et Bilginières, à Vienne, avait pour but d'engager l'Autriche à accepter la commission de contrôle en Egypte.

L'Autriche demande que les opérations de la commission ne viennent qu'après les réclamations antérieures des créanciers qui ont des hypothèques sur les propriétés abandonnées par la famille du Khedive comme garantie du récent emprunt Rothschild.

L'emprunt Rothschild a été négocié avec l'aide du gouvernement français et anglais. L'opposition de l'Autriche en cette affaire affecte sérieusement toute la question de l'intervention européenne en Egypte.

Membert candidat à la députation.

Paris, 29.—Le comité radical, à Vaucluse, a offert à M. Humbert, communard amnistié, la candidature de l'arrondissement d'Orange comme député, à la place de M. Joseph nommé gouverneur de la Martinique. Humbert accepte.

Prochain départ de M. de Lesseps pour Panama.

Paris, 29.—M. de Lesseps, dans une conférence qu'il a donnée ici, lundi, a dit qu'il partirait pour Panama, dans le commencement de décembre.

Changement prochain de ministère.

Londres, 29.—Le correspondant parisien du Times dit que tout indique un changement prochain, et que les jours du ministère Waddington sont comptés. Sans donner de raisons particulières, il dit que ce qu'il savait sur la majorité des députés votera contre le ministère.

Il ajoute : On considère comme très probable que M. de Freycinet, actuellement ministre des travaux publics, de viendra premier ministre.

Prise du Huascar confirmée.

Londres, 29—Dans son financier, le Daily Telegraph dit que des télégrammes particuliers reçus dans cette ville confirment le rapport de la capture du cuirassé Huascar. Un télégramme affirme que tout l'équipage du Huascar a été massacré.

Le navire a été pris par l'amiral Cochrane et un autre cuirassé chilien; placé entre deux feux, le Huascar a été forcé de se rendre alors que les trois navires étaient très sérieusement endommagés.

Suicide de l'Aigulle de Cléopâtre.

Londres, 29.—Le correspondant du Daily News à Alexandrie rapporte que l'Aiguille de Cléopâtre, a été vendue par les créanciers du gouvernement, pendant qu'on la transportait pour l'embarquer en destination des Etats-Unis.

Déficits dans les budgets.

Vienne, 29.—Le budget autrichien pour 1880 accuse un déficit de 12,700,000 florins. Pour le couvrir, il faudra grossir plusieurs impôts.

Le budget hongrois de son côté, accuse un déficit de 18,000,000 florins que l'on doit occupement, par la vente de rentes et de bons de chemins de fer dont on n'a pas encore disposé.

Attaque par les Turcomans.

Londres, 29—Une dépêche de Tchikisla au Daily News, en date du 27 octobre, dit que les Tekke Turcomans ont attaqué le village d'Avasi, près de Krasnoiarik, le 22; ils ont été soixante-douze hommes; mais ils se sont enfuis à la vue des soldats.

Opérations en Asie.

Berlin, 29—On a reçu de St-Pétersbourg la nouvelle qu'une division de troupes au nombre de 40,000 hommes a reçu l'ordre de partir du Caucase pour l'Asie centrale, et que plusieurs officiers de l'état-major général à St-Pétersbourg sont aussi envoyés dans l'Asie centrale.

Réformes à Cuba.

Madrid, 29—Plusieurs membres cubains de la Chambre des députés ont l'intention, après l'adoption du projet de loi sur l'abolition de l'esclavage à Cuba, de demander aux Cortès la discussion d'autres réformes à Cuba.

Départ pour Rome du cardinal Manning.

Londres, 19.—Une dépêche de Rome au Daily News dit : Le cardinal Manning doit partir de Londres pour Rome, le 6 novembre, afin d'essayer d'obtenir l'assentiment du Vatican au plan qu'il nourrit depuis longtemps et qui consiste dans l'adoption de cert